



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 8

Miror formule cuivre

No. FDS : 34089
V001.15

Révision: 14.10.2011
Date d'impression: 11.01.2012

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Miror formule cuivre

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

nettoyant métal & céramique - acier & chrome

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France S.A.

161, rue de Silly

F-92100 Boulogne-Billancourt

Téléphone: ++33-1-46849000

Sce-Conso Lessive-Entretien@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence en France : 01 64 45 51 20 (7j/7j - 24h/24h)

Les formules des produits mis sur le marché sont déposées auprès du centre anti-poison de Nancy.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

<** Phrase language not available: [FR] IRSBV - SBV000000003004 **>

R10

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (DPD):

Phrases R:

R10 Inflammable.

Pas de marquage dangereux pour l'environnement

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

R10 Inflammable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Substances dangereuses selon le CLP (EC) No 1272/2008:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
oléate d'ammonium 544-60-5	208-873-1		>= 10- < 20 %	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	265-150-3		< 25 %	Liquides inflammables 3 H226 Danger par aspiration 1 H304 EUH066

Pour le texte intégral des phrases H indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"

Substances dangereuses selon la DPD (EC) No 1999/45:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	265-150-3		>= 50 - <= 100 %	R10, R66 Xn - Nocif; R65
oléate d'ammonium 544-60-5	208-873-1		>= 10 - < 20 %	Xi - Irritant; R36

Pour le texte intégral des phrases R indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Non concerné.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Eloigner les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés:

En cas d'incendie, éteindre à la mousse ou à la poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de combustion dangereux et/ou du monoxyde de carbone mortel peuvent se former par pyrolyse.

Indications additionnelles:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlèvement mécanique. Laver le reste à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas pulvériser contre des flammes ou un objet incandescent. Tenir éloigné de sources d'ignition - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de contamination de la peau, laver abondamment à l'eau et au savon; soigner.

Équipement de protection requis uniquement en cas d'utilisation professionnelle/industrielle ou gros emballages (non ménagers)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protection contre le gel

Conserver au sec entre +5 et +30°C

Respecter la réglementation de stockage commun.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

nettoyant métal & céramique - acier & chrome

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Uniquement d'application en cas d'usage industriel / professionnel****8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
SILICES CRISTALLINES: QUARTZ, FRACTION ALVÉOLAIRE 14808-60-7		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:
Pas nécessaire.

Protection des mains:

En cas de contact direct avec le produit, des gants de protection chimique en nitrile (épaisseur > 0.1mm, temps de passage > 480 min., classe 6) sont recommandés selon la norme EN 374. En cas de contact prolongé ou répété, tenir compte qu'en pratique, le temps de pénétration peut s'avérer considérablement plus court que celui annoncé dans la norme EN 374.

Toujours vérifier que les gants de protection sont bien adaptés aux spécificités du poste de travail (stress mécanique ou thermique, propriétés anti-statiques, etc.). Les gants doivent être remplacés aux premiers signes de faiblesse. Nous recommandons de remplacer régulièrement les gants à usage unique et d'élaborer avec l'aide d'un fabricant de gants ou de l'INRS des consignes au poste de travail pour le port des gants.

Protection des yeux:
Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps:
Vêtements de protection contre produits chimiques. Respecter les instructions du fabricant.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Les données suivantes sont d'application pour tout le mélange**

Aspect	émulsion
	visqueux, trouble
Odeur	beige, brun clair Piquant, d'alcool

pH (20 °C (68 °F); Conc.: 100 % produit)	9,5 - 10,5
Point initial d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	34 °C (93.2 °F); Méthode U-W non harmonisée
Température de décomposition	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité (20 °C (68 °F))	0,965 - 1,005 g/cm ³
Densité en vrac	Non applicable
Viscosité	Non applicable
Viscosité (cinématique)	Non applicable
Propriétés explosives	Non applicable
Solubilité qualitative	Non applicable
Température de solidification	Non applicable
Point de fusion	Non applicable
Inflammabilité	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Limites d'explosivité	Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Propriétés comburantes	Non applicable

9.2. Autres informations

Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

<** Phrase language not available: [FR] HENK1 - 100000000068997 **>

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.
Eviter de chauffer.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	LC50	> 11 mg/l	inhalation	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	modérément irritant		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité (Poisson):**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	LC50	> 1.000 mg/l	Fish			OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
oléate d'ammonium 544-60-5	LC50	160 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	

Toxicité (Daphnia):

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	EC50	> 1.000 mg/l	Daphnia		Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
oléate d'ammonium 544-60-5	EC50	88,5 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	

Toxicité (Algues):

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	EC50	> 1.000 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
oléate d'ammonium 544-60-5	EC50	27 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Espèces	Méthode
-----------------------------------	-------------------	---------------------------	---------	---------

Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9 oléate d'ammonium 544-60-5	facilement biodégradable	aérobie	23 - 35 % 87 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO ₂ Evolution Test) EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" BiodegradabilityClosed Bottle Test)
---	--------------------------	---------	-------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a pas de données.

12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogK _{ow}	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
oléate d'ammonium 544-60-5	4,85				

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il n'y a pas de données.

12.6. Autres effets néfastes

<** Phrase language not available: [FR] HENK1 - 100000000091359 **>

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Ne donner que des emballages entièrement vidés et sans reste à la collecte de matières de recyclage!

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	30
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isoparaffine)
Code tunnel:	(D/E)
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640E

Transport ferroviaire RID:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	30
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isoparaffine)
Code tunnel:	
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640E

Navigation intérieure ADN:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isoparaffine)
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640E

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
No UN:	1993
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-E
Substance marine nocive:	-
Nom d'embarquement correct:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isoparaffin)

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Instruction de paquetage (passager)	355
Instruction de paquetage (frêt)	366
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Flammable liquid, n.o.s. (Isoparaffin)

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Indication des composants selon 648/2004/CE**

> 30 %	hydrocarbures aliphatiques
5 - 15 %	savon
< 5 %	hydrocarbures aromatiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No Chemical Safety Assessment has been carried out.

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R10 Inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations complémentaires:

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.